



Atelier Coopératif et Citoyen

Assemblée Générale février 2016

Rapport d'activités 2015

Lors de notre Assemblée Générale du 25 février 2015, forts de la subvention de 20 000€ accordée par le député Hervé Pellois, nous nous donnions comme orientation d'année l'ouverture d'un Café :

« Espace d'accueil, de rencontre et de convivialité, ouvert à tous et en particulier aux personnes souffrant de solitude et de précarité, où s'organisent les coups de main et coopérations entre participants (démarches communes, services, petits bricolages...), où se préparent actions citoyennes et chantiers solidaires (coup de main aux associations) ».

Nous n'avions pas encore de local, mais avons néanmoins prévu d'ouvrir ce Café lors du premier semestre 2015. Le 16 juin, le Café de l'Atelier ouvrait au 26 rue de la fontaine à Vannes, et le 26 juin nous étions engagés aux côtés des « Cuisiniers Solidaires » pour notre premier chantier solidaire. Depuis, le Café a accueilli, beaucoup, et nous avons multiplié les coups de mains et chantiers.

Il est temps d'en faire collectivement le bilan, y compris financier, et de se donner un nouveau cap pour 2016. C'est l'objet de cette Assemblée Générale.

Le Café de l'Atelier

1. Les débuts d'un lieu de rencontre et de coopération

Le Café de l'Atelier a ouvert le 16 juin dernier avec quelques tables et chaises données par **Emmaüs** et repeintes par nos soins, du café et des jus de fruits donnés par **Bio Golfe**, un relai de trésorerie d'Emmaüs nous permettant de payer les premiers loyers, et puis notre envie de faire vivre ce lieu. Nous nous sommes compté et avec nos énergies bénévoles, nous avons décidé d'ouvrir les mardis et jeudi après-midi, plus un dimanche par mois (le dernier du mois).

Fin juillet, un mois après, nous écrivions dans un compte rendu de CA : « *En général, on compte de 10 à 15 visiteurs par jour. A chaque permanence de nouvelles personnes viennent. Le bouche à oreille fonctionne bien, des personnes du quartier passent la porte en curieux. Beaucoup de situations de solitudes différentes les unes des autres, souvent associées à des souffrances psychiques. Ceux qui viennent une fois, reviennent la fois d'après. Petit à petit se constitue un cercle d'habitues. On compte aussi quelques visiteurs d'un jour, heureux de faire une pause dans un lieu inédit qu'ils ne comptaient pas trouver sur leur chemin* ».

« *Le local est assez bruyant quand se croisent plusieurs conversations sur plusieurs tables. Souvent, on en revient à une seule conversation, et la parole passe de table en table. En cela, notre local n'offre pas l'anonymat d'un Café. Certains ont apporté quelques jeux de société, ou quelques livres à emprunter...* ».

Depuis, un petit comptoir de bar a été repeint, les uns ont amené leurs petits chiens, d'autres des peintures, des broderies, certains des amis, des copains, d'autres encore des chocolats, des fleurs de tissus, des clémentines, un sapin de Noël, des journaux... Et puis il y a le grand tableau sur lequel s'inscrivent à la craie les propositions de chantiers, les demandes de coups de mains, les idées de sorties.

Entre l'arrière cuisine et la salle, les 3 ou 4 personnes chargées de l'accueil et du service s'activent, ouvrent la porte à ceux qui n'osent pas, s'assoient pour échanger, proposent un biscuit avec le café, encaissent les 50 c par boissons. A chaque ouverture ils sont différents, bénévoles et coopérateurs, responsabilité d'un jour ou régulière, avec ou sans boulot salarié, avec la même satisfaction de voir le lieu s'animer.



- ✓ Je suis le 1er client du café ! Je suis venu tout seul. Je m'attendais à tout. Je suis revenu parce que je me suis senti écouté.
- ✓ Je suis arrivé avec ma toile et ils m'ont aidé à la mettre sur châssis. On a passé une journée à ça. Je suis revenu. Maintenant je peins avec l'énergie des autres.
- ✓ Je suis seule à vannes, je ne me sentais pas capable de pousser la porte. J'ai acheté une armoire chez Emmaüs, mais je ne savais pas la monter, et Emmaüs m'a donné les coordonnées du café. Je suis venue ici demander et Marc et Bruno sont venus m'aider.

- ✓ J'étais un écorché et ça a pansé mes plaies.
- ✓ Quand tu vas au café classique, tu restes seul devant ton café, personne ne te demande si ça va. Ici on se parle spontanément et on se sent à sa place tel qu'on est, avec sa personnalité. Chacun écoute, navigue avec sa chaise.
- ✓ Ici on ne donne rien, pas de douche, pas de fric, pas d'aide. Très vite on se tape la bise, on se tutoie, ça peut être déstabilisant. Ici on a le droit d'être autrement, on n'est pas obligé d'être identifié, embrassé.
- ✓ Pour moi c'est un apprentissage, j'étais tout le temps tout seul, je faisais rien, je suis passé de ça à une sorte de « porte ouverte » sur le monde, avec des propositions concrètes.
- ✓ Je suis passée devant, les gens m'ont vue enceinte et ils m'ont souri. J'ai passé la porte. Depuis je pousse la porte avec Réjane, ça me fait du bien. C'est un lieu extraordinaire.
- ✓ Ici t'accueilles un être qui vient avec son colis de problème, de soucis de la vie, mais aussi de bonheurs. On se raconte des histoires, on a beaucoup à apprendre, j'y suis un citoyen.
- ✓ La personne qui entre ici est libre de choisir de prendre un café, d'écouter, de parler, de pousser une gueulante, de partir.
- ✓ Ici c'est quelque chose d'assez unique, du fait qu'il n'y a pas d'étiquette. Toutes les classes sociales peuvent se rencontrer et ça devient rare.

Ici on ne donne rien : Dès l'ouverture du Café, les besoins ou les propositions des uns et des autres se sont fait jour. Besoin d'un peu d'argent ou d'un logement, proposition d'une connexion internet pour ceux qui n'en ont pas ou d'une bonne douche puisque le local en est équipé. Ensemble nous avons discuté de la possibilité d'offrir ces prestations au Café, mais décidé de nous y soustraire.

D'autres associations offrent ces services vers lesquelles orienter les personnes en cas de besoin. Ces associations font un travail formidable et nous n'avons pas besoin de les dupliquer. Mais surtout, nous voulons que le Café de l'Atelier reste un lieu de gratuité, où l'on n'a rien à demander, envers lequel on ne se sent pas redevable, où la relation n'est pas impactée par l'argent reçu ou donné. Nous voulons échapper à la relation « aidant-aidé », pour cultiver des relations de coopération, où chacun se sente libre. C'est un défi difficile, mais nous y tenons.

2. Personnes qui ont fréquenté le café en 2015

Fréquentation et engagement

- **176** personnes différentes ont fréquenté le Café
- **65** sont devenues membres adhérents (ayant payé leur cotisation 2015)
- **23** ont assuré l'accueil au Café et l'animation des chantiers (11 bénévoles et 12 coopérateurs)

Répartition géographique (voir liste en annexe)

Parmi les **132** personnes qui ont donné le nom de leur commune de résidence :

- **73** habitent Vannes
- **42** habitent les autres communes de Vannes Agglomération
- **17** habitent des communes hors Vannes Agglo

Total **Vannes Agglo** : **115**

Diversité des situations : Pour rendre compte de la diversité de ceux qui fréquentent le Café de l'Atelier, entre le 15 janvier et le 15 février 2016, nous avons proposé à ceux qui le souhaitent de remplir un questionnaire, court et anonyme. **42 personnes** qui y ont répondu, parmi les plus régulières. Les résultats de ce questionnaire sont donc partiels, et nous pensons continuer à le proposer pour des conclusions plus significatives. Mais dès à présent nous pouvons en tirer quelques traits :

Sexe	50% d'hommes	50% de femmes
Age	57% entre 36 et 60 ans	12% ont moins de 35 ans
Seul ou en famille	60% vivent seuls	
Activité	35% sans activités salariées	35% retraités 23% salariés
Ressources	42% vivent des minimums sociaux (AAH, ASS, RSA, Invalidité) 57% perçoivent un salaire ou une retraite	
Principale difficulté	38% la solitude	31% la santé 17% la famille 17% l'emploi 17% le manque de temps
Logement	52% vivent en appartement	45% en maison 3% en collectif (Foyer, Hôpital)

Nos points de veille et pistes de travail pour 2016 :

- Mélange : Nous souhaitons que ce Café soit un espace où se mélangent des personnes de toutes conditions. Il nous faudra maintenir cet équilibre en 2016, afin de ne devenir, ni un café de « bobos », ni un café stigmatisé « social ». Le CA devra y veiller.
- Local : Le local du Café ne peut répondre à toutes les attentes, et nous en touchons parfois les limites en termes de taille, d'intimité, d'isolation phonique. Peut être nous faudra t'il imaginer local plus grand ou le doubler d'un autre destiné aux activités ? Cet aspect sera à explorer.
- Bénévoles : S'est posée la question d'ouvrir le Café une demi-journée supplémentaire par semaine. Pour y répondre sans risque d'usure pour les bénévoles, nous devons élargir le cercle des personnes prêtes à s'engager de façon régulière dans la tenue des permanences du Café.
- Service civique ou salarié : La question d'un permanent qui fasse le lien entre tous, et accompagne notre développement sera aussi dans les pistes à travailler.

Un grand **MERCI** à tous les **bénévoles et coopérateurs** qui se sont activés pour ouvrir et faire vivre ce lieu. Un MERCI particulier à **EMMAÛS** qui nous a aidé par une avance de trésorerie de 5000€, des dons de mobiliers et prêts de camion à faire de ce lieu un espace de convivialité. Un MERCI tout aussi appuyé à **BIOGOLFE**, qui nous a fait don à hauteur de 500€, du 1er stock de consommations. MERCI enfin à notre député **Hervé PELLOIS**, sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour.

Les coups de main et chantiers solidaires

1. La coopération pour casser l'inutilité

L'objectif de notre association est de renforcer le lien social avec les personnes isolées par la précarité de leur situation, à travers la coopération et la participation à des chantiers solidaires.

Ces chantiers sont l'occasion de coopérer, quelques soient nos statuts, conditions de vie, l'argent qu'on a ou pas, la chance ou les difficultés de chacun à faire quelque chose ou à être quelqu'un. Tous différents, mais tous riches d'un savoir faire, d'une expérience, de quelque chose à partager.

Notre travail est bénévole mais il permet la rencontre, et notre participation citoyenne au « vivre ensemble ». Nous ne sommes pas des prestataires mais des acteurs de la société qui voulons rencontrer, échanger, être reconnus, contribuer avec d'autres.

Voici sur quels critères :

- L'action doit être menée à plusieurs, permettre une rencontre, servir le « vivre ensemble ».
- Sa réalisation doit être valorisante pour ceux qui y participent, sans objectif de rentabilité, réalisable en temps et en compétences, or situation d'urgence ou de stress.
- Elle ne vient pas concurrencer celle d'autres organisations, ni compenser un manque de salariés.



- ✓ *« J'ai pu faire des chantiers, maintenant, je sais ce que c'est du baccharis ! »*
- ✓ *« On se rend compte en faisant un chantier qu'on a encore des capacités. »*
- ✓ *« Le fait que les gens s'impliquent gratuitement, c'est important pour moi. »*
- ✓ *« On peut associer comme un puzzle, nos énergies différentes »*
- ✓ *« Je suis sans emploi, j'ai l'impression de me rendre utile à un quartier, une ville, les gens, moi »*
- ✓ *« Je fais les chantiers pour apporter ma solidarité »*
- ✓ *« On a tous des choses dans un coffre fort, des compétences et le fait de participer ensemble à des chantiers c'est révélateur. »*



2. Chantiers solidaires réalisés en 2015

Dates	Association partenaire	Description du Chantier	Nombre de participants
Mai	<ul style="list-style-type: none"> Café de l'Atelier 	→ Aménagement du local → Peinture des meubles	10
Juin	<ul style="list-style-type: none"> Cuisiniers solidaires 	→ Service de repas pour les coureurs Raid du Golfe	10
	<ul style="list-style-type: none"> Café de l'Atelier 	→ Aménagement local (suite)	5
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> La Carpeta 	→ Peinture des décors du film Ganesha avec Donovan Potin, réalisateur	8
Août	<ul style="list-style-type: none"> Labo du Nautilus 	→ Construction géode en bois de palette pour Alternabita	4
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> Clim'action 	→ Arrachage de Bacharis sur l'île de Boëd	13
	<ul style="list-style-type: none"> Grain de Sel 	→ Installation logistique spectacle équestre « Compagnie Panik »	9
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Café de l'Atelier 	→ Réalisation cadres et tableaux d'information	3
		→ Atelier cuisine « accueil parlementaires »	5
	<ul style="list-style-type: none"> ATD Quart Monde 	→ Réalisation soupe collective / préparation exposition et spectacle « Soupe aux Cailloux »	8
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> Café de l'Atelier 	→ Opération nettoyage du local	5
		→ Atelier « Paroles » pour les portes ouvertes	8
	<ul style="list-style-type: none"> Grain de Sel 	→ Organisation de la buvette de la salle de spectacle	10
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> La Carpeta 	→ Figuration pour le tournage de Ganesha	6

36 personnes différentes ont participé à un ou plusieurs chantiers en 2015, pour un total de 104 participations.

Rendez-vous manqué : Nous avons prévu en novembre 2015, de participer à la collecte nationale de la banque alimentaire. En accord avec son président, nous avons demandé de pouvoir agir en lien avec d'autres bénévoles, conformément à nos critères : des chantiers qui permettent la rencontre et la coopération. Mais cela n'a pas été possible au regard de l'organisation de cette opération de grande ampleur, qui vise avant tout l'efficacité. A revoir pour une prochaine édition...

Les permanences du Café : Elles sont la première forme de chantier de l'association. Les équipes qui assurent l'accueil et le service au Café, sont composées de bénévoles et de coopérateurs. Cette activité n'apparaît pas dans le tableau des chantiers solidaires et pourtant... En 2015, **840h** de permanence ont été assurées. Valorisées sur la base du smic horaire chargé, cela fait **9 240€**. Bravo et merci à chacun et chacune pour cet engagement !

Prendre soin de soi et des autres : cela passe par le respect de la liberté de chacun à participer ou non à un chantier solidaire. Pour les personnes qui nous rejoignent, le Café est un premier seuil : on s'y pose, on y parle, on y rigole, on y rencontre... et cela est déjà énorme. Les chantiers sont une autre étape qui invite à mettre de la force au service des autres. Ils n'ont de sens que s'ils permettent à chacun de s'y épanouir à son rythme, sans surchauffe ni sur investissement. A ce titre, le temps est une ressource.

Or, ceux d'entre nous qui sont dans un rythme de travail salarié, de projets extérieurs, de vie de famille, ne mesurent pas toujours ce chemin à parcourir. Leur temps n'est pas celui de ceux qui vivent une forme de solitude, de déclassement, ou de précarité. La fatigue peut parfois se cacher derrière des attitudes à priori volontaires, et certains peuvent répondre « oui » à nos sollicitations de chantiers pour nous faire plaisir... on ne s'en rend pas toujours compte.

- ✓ *« Je ne peux pas, je n'ai pas la santé, je ne fais pas de chantiers »*
- ✓ *« je ne participe pas aux chantiers pour l'instant, j'aime être libre ! »*
- ✓ *« Je ne suis pas capable pour le moment »*
- ✓ *« Je trouve déjà bien de participer à l'accueil au Café »* (expressions issues du questionnaire)

Nous devons rester en veille sur ce point en dialoguant les uns avec les autres, et en tenant compte des chantiers déjà engagés par les personnes avant de nouvelles sollicitations. Au-delà, nous n'empêcherons pas certains décrochages, coups de fatigue ou prises de recul avec l'association ; nous avons au contraire à les accueillir sans jugement, en permettant le maintien du lien et de la solidarité.

Nous avons décidé de « faire ensemble », cela nous oblige à nous ajuster sans cesse les uns aux autres. C'est un chemin difficile mais formidable.

Nos points de veille et pistes de travail pour 2016 :

- Partenariats : Consolider les partenariats, qui permettent de s'inscrire de façon régulière sur certains chantiers solidaires (avec le CCFD, Grain de Sel, Echonova, Clim'action etc.). Ces chantiers « permanents » échappent aux « coups de feu » des chantiers « ponctuels ». Ils favorisent un engagement mesuré, et à ce titre sont à développer.
- Communication : Améliorer la communication sur les chantiers de l'ensemble des membres de l'association, par l'intermédiaire d'une feuille d'informations mensuelle « Les Infos du Café ».
- Recherche d'un local-atelier : Dédié aux coups de mains, bricolages, chantiers solidaires, ce local doit permettre d'y organiser des activités « douces » : réhabilitation d'objets, atelier cuisine, réalisations artistiques ; ces activités seront complémentaires aux chantiers solidaires qui, en extérieur et en partenariat, sont par nature plus engageants. La Fondation Abbé Pierre est prête à nous soutenir financièrement dans ce projet. A nous de le défendre auprès de nos partenaires locaux pour qu'ils puissent par la suite en prendre le relai. Mais le développement de cette activité ne peut s'envisager qu'avec son corolaire en termes de ressources humaines.
- Bénévolat et/ou salariat : Nous retrouvons la nécessité d'élargir le cercle des bénévoles, et de questionner notre besoin d'un permanent, salarié ou volontaire, pour faire le lien entre tous, et assurer une présence régulière et complémentaire de celle des bénévoles.

3. Coups de mains pour et avec des coopérateurs

Nous appelons « coups de main », les coopérations ponctuelles demandées et portées par des membres de l'association, notamment autour du logement. Cette année, ce sont 8 membres de l'association qui ont donné des coups de main à 7 autres :

- Rangement logement (2)
- Pose d'étagères (2)
- Déménagement Social (2)
- Réparation porte d'entrée (2)
- Batiks pour toiles (2)
- Changement matelas (2)
- Débarras (4)

Autour du logement : Ces « coups de main » se font toujours avec la personne concernée, et mobilisent de petites équipes. En 2015 ils ont permis de débloquent ou lever quelques verrous liés au logement, pour s'y sentir mieux, faciliter la réhabilitation d'un appartement par le bailleur social, ne pas vivre seul le poids d'un déménagement, ne pas laisser trainer de petites réparations. Ces coopérations dans l'espace intime des personnes naissent et reposent sur la confiance acquise au Café de l'Atelier. Elles renforcent le lien entre nous, et participent au maintien dans le logement des plus fragiles. Cet aspect sera à développer en 2016.

Les sorties et activités hors association

Au Café de l'Atelier les propositions des uns et des autres concernent également le temps libre, les loisirs, la découverte, les ballades, les spectacles...

Certaines de ces sorties sont organisées par l'association :

- Août 2015 : Journée pique nique bord de mer à Séné (10 + 2 enfants)
- Novembre 2015 : Visite de l'exposition peinture d'un coopérateur à Muzillac (18 personnes)
- Automne 2015 : Spectacles à Grain de Sel

D'autres se font hors cadre associatif, de façon spontanée entre membres de l'association s'étant rencontrés au Café ou sur un chantier. Ainsi, l'association permet de nouer des liens qui se prolongent dans un cadre privé... un maillage nécessaire qui aide à vivre le quotidien. Car l'association n'a pas vocation à remplir tous les vides ou palier à tous les manques, mais à donner l'opportunité d'un lien social ressoudé, destiné à s'exprimer de façon autonome.

La vie associative

1. Fonctionnement du Conseil d'administration

Rappel : Jusqu'à la dernière assemblée générale le 25 février 2015, l'association se réunissait en Assemblées Générales permanentes. Nous n'avions jusque là aucun budget, aucun local, aucune activité concrète ; c'était le temps de l'élaboration. En Février 2015, l'AG a élu le premier Conseil d'Administration de l'association, qui a lui-même élu son Bureau.

Constitution :

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| – Christophe Stroehl (membre) | – Marc Dalberto (secrétaire) |
| – Sabrina Lebrun (titulaire Emmaüs) | – Thierry Cebon (co secrétaire) |
| – Arlette Bernard (suppléante Emmaüs) | – Olivier Capon (président) |
| – Laurence Pelletier (trésorière) | – Bruno Sielleur (co président) |
| – Chantal Capon (co trésorière) | |

Ce premier conseil d'administration comprend 8 membres, dont Emmaüs membre de droit. Il doit dès cette année s'élargir, pour avoir plus de force et de souplesse. Les statuts prévoient qu'il puisse être constitué de 12 membres.

Activité : En 2015 le conseil d'administration s'est réuni 11 fois :

- | | | | |
|------------|------------|---------------------------|--------------|
| – 9 mars | – 25 avril | – 18 juillet | – 5 novembre |
| – 23 mars | – 18 mai | – 30 août | – 4 décembre |
| – 17 avril | – 12 juin | – 1 ^{er} octobre | |

Les réunions du CA ont été riches dans leur contenu, et ont permis à l'association de mener à bien son activité. Il est à noter malgré tout 2 réserves :

- L'absence depuis le mois de septembre, de Sabrina et d'Arlette. Elles nous disent aujourd'hui qu'elles n'ont pas la disponibilité pour participer aux travaux du CA. Cela pose la question de la représentation d'Emmaüs dans nos instances.
- Des comptes-rendus de CA parfois irréguliers et mal communiqués. Les membres du CA étant tous en activité professionnelle n'en ont pas toujours trouvé le temps. Il nous faut en 2016 trouver le moyen de pallier à ces difficultés de communication, et pour le moins afficher les comptes-rendus au Café.

2. Travail Collectif

Rappel : C'est une marque constitutive de notre association que de chercher des modes de travail et de décision qui soient collectifs. Nous voulons que la coopération s'exerce aussi bien au cours des chantiers solidaires, que dans le fonctionnement de l'association. Cela fait partie de la dimension citoyenne que nous cherchons à cultiver.

Activité : En 2015, le conseil d'administration a animé 8 réunions collectives à thème, afin de prendre appui sur l'avis du plus grand nombre et de « faire culture commune » :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| – 11 mai : l'accueil au Café | – 21 mai : le fonctionnement du Café |
| – 19 mai : les chantiers solidaires | – 26 mai : les plannings et règles |

- 30 août : le bilan de l'été
- 22 octobre : la place des bénévoles
- 16 novembre : état d'ébriété et Café
- 16 décembre : Café forum

Outils : L'année 2015 a été une année de lancement, qui nous a permis de préciser deux de nos pratiques collectives :

- Les temps de co-formation : En 2015, nous en avons organisé deux (le 11 mai et le 16 novembre). Ces rencontres s'adressent à ceux qui font vivre le Café (bénévoles, coopérateurs ou clients réguliers), et participent à ses chantiers solidaires. Elles nous permettent de nous retrouver autour des questions humaines qui traversent la vie de l'association et qui parfois nous exposent : la relation d'aide, le partage des responsabilités, le respect de la parole reçue, le rapport à l'argent, l'accueil des personnes en état d'ébriété, la gestion de la violence, etc...

C'est un lieu d'écoute, d'apprentissage les uns des autres, et d'élaboration d'une façon d'être et de faire ensemble. Nous n'y sommes ni dans l'urgence, ni dans le fonctionnel. Nous y prenons le temps de co construire et de nous co former.

Pour 2016, nous avons obtenu de l'association « Bateau Blanc », une subvention de 750€ pour financer ces rencontres. Nous pensons l'utiliser pour payer l'intervention ponctuelle de personnes ressources.

- Le Café Forum : A l'automne, le CA a ressenti le besoin de travailler plus collectivement. Il a alors proposé l'instauration de Café Forum. Le premier a eu lieu le 16 décembre dernier. Le Café Forum s'adresse à tous, bénévoles et coopérateurs, et a pour objectifs de s'informer, de préciser ou discuter ce qui doit l'être, de réguler les incompréhensions, de faire remonter les besoins etc. Ce temps est d'abord un temps d'expression et de régulation de notre fonctionnement. C'est aussi un espace d'information et d'interpellation du CA, mais il ne s'y substitue pas. Ces rencontres ont lieu un mercredi par mois, en alternance avec le CA. 16 personnes ont participé au premier Café Forum.

3. Bénévoles et Coopérateurs

Nos statuts votés en juin 2013 parlent des membres de l'association dans ces termes : « *L'association se compose de membres bénévoles (issus de l'exclusion), de membres co-bénévoles (partenaires dans les activités des membres bénévoles)* ». Lors de l'AG de février 2015, nous parlions plutôt de « *coopérateurs* » pour les personnes en situation d'isolement, et de « *bénévoles* » pour les personnes dites intégrées... Depuis ses débuts, l'association cherche les mots justes pour nommer la rencontre et la coopération entre les uns et les autres.

La question s'est reposée à l'automne quand certains coopérateurs nous ont interpellés avec cette question : « *Comment devient-on bénévole ?* ». Le CA s'est donc attelé à préciser l'articulation entre bénévoles et coopérateurs, avec une proposition qui devrait permettre de s'entendre sur les rôles de ceux qui composent et font vivre l'association :

- Coopérateur : Est coopérateur toute personne qui arrive, quelque soit sa situation, son insertion économique, son intégration sociale, sa santé. Etre coopérateur c'est découvrir, rencontrer un peu ou beaucoup, se sentir libre de la fréquence et de la teneur de sa participation, venir à telle permanence, participer à tel chantier. Être coopérateur c'est prendre des responsabilités à sa mesure, ponctuellement dans les activités proposées par l'association, sans que cela nous engage dans son fonctionnement.

- **Bénévole** : Est bénévole, le coopérateur qui choisit d'adhérer et de s'engager dans le temps à faire vivre le projet associatif. La situation sociale importe peu, mais le type de responsabilité n'est pas le même que pour le coopérateur : les bénévoles sont référents de permanences Café et/ou référents de chantiers solidaires, garants de leur fonctionnement. Les bénévoles constituent ainsi le socle nécessaire à la pérennisation de l'action. Pour devenir bénévole, quelques critères sont posés :
 - Avoir déjà tenu les permanences du Café, participé à des chantiers solidaires
 - S'engager sur l'année
 - Participer aux formations des « bénévoles » et co formations de l'association
 - Etre ou devenir adhérent, et à ce titre participer aux Assemblées Générales

Ce schéma nécessite quelques modifications statutaires (cf. AG extraordinaire du 27 février 2016).

4. Partenariat

Nous avons rencontré dans la phase d'élaboration du projet nombre de partenaires associatifs du pays de Vannes. Avec le démarrage de notre activité, nous avons concrétisé certains d'entre eux, notamment au travers des chantiers solidaires. D'autres se sont fait jour. Pour autant, ces partenariats restent fragiles, récents, ponctuels, et nous ressentons le besoin de les consolider par des liens plus formels et réguliers.

Rencontres : Afin de mieux expliquer ce qu'était le Café et ce que nous y faisons, notre association a organisé ou participé à des rencontres avec des élus, des professionnels, des partenaires associatifs, des commerçants de la rue de la fontaine.

- Rencontre des associations au « Forum des associations » de Vannes le 5 septembre 2015
- Rencontre des parlementaires Hervé Pellois et Joël Labbé le 15 octobre 2015
- Participation avec le Collectif d'association du 17 octobre, à la préparation de la journée mondiale de la misère (plusieurs réunions dont une au Café)
- Rencontres d'associations au Café : Habitat et Humanisme, Cuisiniers Solidaires, Clim'action, Hôpital de Nuit de la rue de la fontaine (EPSM), Incroyables Comestibles, Moments pour Elles, etc.
- Portes Ouvertes du Café le 25 novembre 2015

Contributions : Certains partenaires associatifs ne participent pas concrètement à l'animation et aux actions de l'association, mais nous sont précieux pour leur soutien matériel et moral : **Biogolfe** pour la fourniture des consommations, la **Sauvegarde 56** pour leur prêt de locaux à Bécél et Kéranne, et l'utilisation ponctuelle de leur photocopieuse, **Emmaüs** pour les meubles et l'avance de trésorerie.

La place des élus : Nous avons tenu informés de l'évolution de notre activité les élus des communes environnantes. Parmi eux, Christine Penhoët (Vannes), Hervé Pellois (député), Joël Labbé (Sénateur), Luc Foucault (Séné), Anne Gallo (St Avé) sont venus au Café lors de nos Portes Ouvertes. Tous se disent intéressés par le projet, mais tous ont des moyens limités en termes de subventions.

Pour 2016, outre le report d'une partie de la subvention 2015 d'**Hervé Pellois**, nous allons bénéficier d'une subvention de 2000€ sur la réserve parlementaire de **Joël Labbé**. Merci à l'un et l'autre.

Nos points de veille et pistes de travail pour 2016 :

- **Conseil d'Administration** : En 2016, il va continuer de reposer sur un petit nombre de personnes. Cela l'oblige (et c'est bien) à travailler plus avec les bénévoles qui le souhaitent. Ainsi, des temps de travail seront mis en place autour des pistes de développement de l'association : élargir le nombre de bénévoles, louer et faire fonctionner un local-atelier, recrutement éventuel d'un permanent.
- **Café Forum et Coformations** : En 2016, nous consoliderons ces 2 pratiques collectives, avec notamment 2000€ dédiés à l'intervention de personnes ressources lors de nos co formations.



Atelier Coopératif et Citoyen

Rapport financier 2015 - Prévisionnel 2016

Quelques clés pour lire le Compte de résultats

Premier tableau

Colonne jaune : dépenses et recettes que nous avons réalisées en 2015 : **7 132.21€**

Colonne blanche : dépenses et recettes que nous prévoyons de réaliser en 2016 : **30 150€**

Dépenses d'exploitation

→ Location et charges locatives

- **5 200€** en 2015 : pour la location du Café de l'Atelier sur 8 mois
- **17 000€** en 2016 : 8000€ pour la location du Café sur 12 mois et 9000€ en prévision de la location d'un local « Chantiers – Atelier »

→ Petit équipement, Eau-Gaz-Electricité, Assurance

En 2016, l'augmentation de ces dépenses est due à un fonctionnement sur 12 mois et non sur 8 comme en 2015, mais aussi à la perspective de la location d'un nouveau local dédié aux chantiers.

→ Achat de marchandises (les consommations du Café)

- **329.17€** en 2015 : Biogolfe nous a fait don de 500€ marchandises pour démarrer. Sans ce don, nos dépenses auraient été de 829.17€
- **2 000€** en 2016 (sans le don de Biogolfe)

→ Fournitures administratives et photocopies

Cette dépense passe de **45€** en 2015 à **800€** en 2016, car nous y intégrons l'édition de la nouvelle « feuille d'info du Café », et de toutes les photocopies dont nous avons besoin (en 2015 beaucoup ont été payées sur nos budgets personnels ou professionnels).

→ Rémunération d'intermédiaires et honoraires

- **600€** en 2015 : ce sont les frais de notaire au moment de la signature du bail
- **3000€** en 2016 : 1000€ pour les frais de notaire concernant le bail du nouveau local et 2000€ pour financer l'intervention de personnes ressources durant nos formations internes.

Recettes d'exploitation

→ Ventes de marchandises (les consommations du Café)

- **958.11€** en 2015 (sur les 7 mois d'ouverture du Café)
- **2 000€** en 2016

→ Subventions d'exploitation

- **20 000€** en 2015 (réserve parlementaire H.Pellois)
- **10 750€** de subventions acquises pour 2016
 - 8000€ Réserve Parlementaire H.Pellois (report du solde de la subvention 2015)
 - 2 000€ Réserve Parlementaire J.Labbé
 - 750€ Association Bateau Blanc / dédiés à la formation des bénévoles

- **16 900€** de subventions non acquises pour 2016
 - 3900€ Association Etape / dédiés au paiement d'une partie du loyer du Café
 - 4000€ Collectivités locales
 - 9000€ Fondation Abbé Pierre / dédiés en grande partie à la location d'un local-atelier.

Autres dépenses

- **650€** en 2015, qui correspondent au dépôt de garantie du local du Café.
- **5 000€** remboursement du prêt d'Emmaüs
- **2 000€** : en 2016, répartis sur les postes *Installation technique, Mobilier*, ces 2 000€ sont dédiés aux investissements que nous aurons à faire pour l'installation et l'aménagement d'un local-atelier.
- **1 000€** : en 2016, sur le poste *Autres investissements*, ces 1000€ correspondent au dépôt de garantie du nouveau local.

Valorisation du Bénévolat

- Permanences du café
 - 9 240€** en 2015, calculés sur la base de :
 - 34 mardis et dimanches multipliés par 4h de permanence = 136h
 - 24 jeudis multipliés par 6h de permanence = 144h
 - 280h (en tout) multiplié par 3 personnes (équipes composées de 3) = 840h
 - 840h multiplié par 11€ (Smic horaire chargé) = **9 240€**
- Chantiers
 - 3 432€** en 2015, calculés sur la base de :
 - 104 participants (en tout) multiplié par 3h de chantiers (en moyenne) = 312h
 - 312h multiplié par 11€ (Smic horaire chargé) = **3 432€**